

Questionnements	Objectifs d'apprentissage
<p>VII. Quelle est l'action de l'École sur les destins individuels et sur l'évolution de la société ? (Année impaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Comprendre que, dans les <u>sociétés démocratiques*</u>, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'<u>égalité des chances*</u> ; comprendre l'évolution, depuis les années 1950, des principaux indicateurs mesurant l'accès à l'école et à l'enseignement supérieur (taux de scolarisation, taux d'accès à un diplôme ou à un type de formation) en distinguant les <u>processus de massification scolaire*</u> et de <u>démocratisation scolaire*</u>. - Comprendre la multiplicité des facteurs d'inégalités de réussite scolaire (notamment, rôle de l'École, rôle du <u>capital culturel*</u> et des investissements familiaux, <u>socialisation* selon le genre*</u>, effets des stratégies des ménages) dans la construction des trajectoires individuelles de formation.
<p>VIII. Quels sont les caractéristiques contemporaines et les facteurs de la mobilité sociale ? (Année impaire)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Savoir distinguer la <u>mobilité sociale intergénérationnelle*</u> des autres formes de mobilité (géographique, professionnelle ou intragénérationnelle*). - Comprendre les principes de construction, les intérêts et les limites des tables de mobilité comme instrument de mesure de la mobilité sociale. - Comprendre que la <u>mobilité observée*</u> comporte une composante structurelle (<u>mobilité structurelle*</u>) ; comprendre que la mobilité peut aussi se mesurer de manière relative indépendamment des différences de structure entre origine et position sociales (<u>fluidité sociale*</u>) et qu'une société plus mobile n'est pas nécessairement une société plus fluide. - À partir de la lecture des tables de mobilité, être capable de mettre en évidence des situations de <u>mobilité ascendante*</u>, de <u>reproduction sociale*</u> et de <u>déclassement*</u>, et de retrouver les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes. - Comprendre comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle, les niveaux de formation et les ressources et configurations familiales contribuent à expliquer la mobilité sociale.

Plan

Intro → Comprendre que, dans les sociétés démocratiques*, l'École transmet des savoirs et vise à favoriser l'égalité des chances*

<p><u>I. Les tables de mobilité, présentation...</u></p> <p>A. Les tables de mobilité, principes de construction de la table « brute » ...</p> <p>B. ... qui donne naissance à deux tables de mobilité relative...</p> <p><u>1. Table de destinées relatives des individus issus d'un même G.S.P...</u></p> <p>a. <i>Principes de construction...</i></p> <p>b. <i>... et principaux résultats</i></p> <p><u>2. ... que l'on retrouve dans la table de recrutement.</u></p> <p>a. <i>Principes de construction...</i></p> <p>b. <i>... et principaux résultats</i></p> <p>ANNEXE : les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.</p>	<p>C. ... mais une société (plus) mobile n'est pas nécessairement une société (plus) fluide.</p> <p><u>1. Qu'est-ce que la fluidité ? ...</u></p> <p>a. <i>Un principe essentiel...</i></p> <p>b. <i>... qui efface les effets de structure</i></p> <p><u>2. ... permettant de mesurer des écarts par rapport à la mobilité observée.</u></p> <p>a. <i>Un calcul : les odds ratio...</i></p> <p>b. <i>... éclairent l'inégalité des chances</i></p>	<p><u>II ... quels enseignements pour les sociétés « démocratiques » : l'égalité des chances, horizon ou mythe ?</u></p> <p>A. Un processus de massification...</p> <p>B. ... qui fait reculer ou intensifie des facteurs d'inégalités : quelle démocratisation ?</p>
---	--	--

B. ... qui donne naissance à deux tables de mobilité relative...

1. Table de destinées relatives des individus issus d'un même G.S.P...

<i>Table de mobilité (données brutes, en milliers)</i>							
<u>Destinée en % du total de la catégorie (Ligne ? / Colonne ?)</u>							
GSP du fils	GSP du père						
	Agri.	ACCE*	Cadre et P.I.S.	P.I.	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	185 083 ?	0,8	0,4	0,8	0,6	0,6	3,2
ACCE*	59 848 ?	22,8	9,5	8,1	7,5	8,5	10,6
Cadre et PIS	72 866 ?	24,0	48,5	30,8	20,5	12,1	22,1
PI**	99 989 ?	22,5	24,4	31,2	27,2	22,3	23,6
Employé	45 547 ?	8,8	7,5	10,5	15,2	11,8	10,4
Ouvrier	220 200 ?	21,1	9,6	18,7	29,1	44,7	30,1
Ensemble	683 532 ?	1 003 424 100,0	932 296 100,0	994 309 100,0	662 903 100,0	2 633 358 100,0	6 909 822 100,0

(Suite)
Q.3 Justifiez le calcul permettant de mieux « voir » le poids des différentes destinées pour ces fils d'agriculteurs ? Complétez la colonne **Q.4** Quelle est la part en % des individus ayant répondu qu'ils étaient agriculteurs ? En quoi l'échantillon retenu est-il représentatif de la structure sociale actuelle ? **Q.5** Que nous apprendrait une lecture de droite à gauche d'une des 6 premières lignes ? En quoi est-ce différent de l'approche précédente ?

INSEE [Enquête Formation et qualification professionnelle en 2003](#)

Q.1 Où se trouvent tous les individus ayant répondu lors de l'enquête « Mon père était ouvrier » ? Repérez le total des fils d'ouvriers. Pourquoi la lecture de bas en haut est-elle interprétée comme leurs différentes destinées observées ? Pourquoi la lecture de bas en haut est-elle plus pratique ? **Q.2** Quelle est la principale destinée des fils d'agriculteurs ? Est-elle majoritaire ? A quelle condition formelle de construction de la table peut-on dire que « la destinée se lit en colonne » ? Toutes les cases de cette colonne se traduisent-elles par de la mobilité ? En quoi est-il difficile de hiérarchiser les changements de position lorsqu'il s'agit d'un même statut ? Illustrez. Dans quelle mesure le passage de fils d'agriculteur à Cadre est-il « ascendant » ? Pourquoi dès lors ne parler que de « mobilité de statut » ?

2. ... que l'on retrouve dans la table de recrutement.

Table de mobilité (données brutes, en milliers)
Recrutement en % du total de la catégorie (Ligne ? / Colonne ?)

<u>GSP du fils</u>	GSP du père						Ensemble
	Agri.	ACCE*	Cadre et PIS	P. I.	Employé	Ouvrier	
<u>Agriculteur</u>	82,8	3,6	1,7	3,4	1,7	6,8	223 568 100
<u>ACCE*</u>	8,2	31,2	12,2	11,0	6,8	30,7	731 987 100
<u>Cadre et PIS</u>	72 866 -----?	241 319 -----?	452 462 -----?	306 049 -----?	135 691 -----?	318 791 -----?	1 527 178 100
<u>PI**</u>	6,1	13,8	13,9	19,0	11,1	36,0	1 629 594 100
<u>Employé</u>	6,3	12,3	9,8	14,5	14,0	43,1	718 888 100
<u>Ouvrier</u>	10,6	10,2	4,3	9,0	9,3	56,7	2 078 608 100
Ensemble	9,9	14,5	13,5	14,4	9,6	38,1	100

Q.1. Quel est le poids des individus ayant répondu qu'ils étaient fils de « Cadres et PIS » ? En quoi, compte tenu de la taille de l'échantillon, pouvons-nous penser qu'ils sont représentatifs (si un père à un fils et un seul), indirectement, de la structure sociale passée ? Q.2. Si on veut s'intéresser aux profils des « Cadres et PIS », au moment de l'enquête, justifiez la pertinence du **100 %** au bout de la 1^{ère} ligne.

Q.3. Quelle est l'origine sociale dominante des **1 527 178** personnes ayant répondu qu'ils étaient « Cadres et P.I.S. » ? Etablir le poids en % puis complétez la case puis la ligne. Q.4. Toutes les cases de cette ligne se traduisent-elles par de la mobilité ? En quoi est-il plus facile de hiérarchiser les changements de position lorsqu'il s'agit du statut de salarié ? Illustrez. Dans quelle mesure la position de Cadre est-elle « ascendante » pour un fils d'« Ouvrier » ?

Bilan : Tables conventionnelles (on peut en inverser les lignes et colonnes cf. ci-dessous), établies environ tous les 10 ans depuis 1953, elles éclairent la structure sociale et mouvements macro sociaux mais aussi la façon dont sont distribuées les positions sociales à partir d'une position sociale donnée d'une génération à l'autre.

ANNEXE : les spécificités de la mobilité sociale des hommes et de celles des femmes.

*? sociales des femmes selon l'origine sociale de leur mère en 2015
(En %)*

catégorie socioprofessionnelle des mères (en %)	catégorie socioprofessionnelle des filles (en %)						Ensemble
	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	
Agriculteurs exploitants	8	3	11,2	19,1	33,2	25,5	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1,3	10,1	15,4	28	27,9	17,3	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,3	4,6	41,7	31,6	11,6	10,2	100
Professions intermédiaires	0,1	3,9	29	37,7	19	10,4	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	4,1	14,9	30,2	32,9	17,4	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,9	3,7	7,5	22,4	34,1	31,4	100
Ensemble	1,3	4,4	15,2	27,5	30,0	21,6	100

Mobilité non verticale	Mobilité verticale	Immobilité
		

Champ : France métropolitaine, femmes françaises actives occupées ou anciennes actives occupées, âgées de 35 à 59 ans au 31 décembre de l'année d'enquête.

Source : Insee, enquête Formation et qualification professionnelle 2014-2015.

Q.1. La table doit-elle se lire en ligne et/ou en colonne. Justifiez. **Q.2.** Interprétez la première donnée et donnez alors la nature de cette table. Complétez le titre. **Q.3.** Quelle modification a été apportée à la classification usuelle des six P.C.S. actives ? En quoi cela permet d'affiner la recherche d'une mobilité verticale ? Donnez un exemple chiffré de mobilité ascendante et descendante en utilisant la modification apportée. **Q.4.** Quels sont les deux statuts repérés parmi les P.C.S. ? Donnez deux exemples de la mobilité de statut. Donnez un exemple. Pourquoi est-elle non verticale. En quoi peut-on la rapprocher d'une mobilité horizontale ? **Q.5.** Rappelez la spécificité de la diagonale principale. **Q.6.** Complétez la légende.

Travail à réaliser : comparez les tables de destinées Père / Fils et Mère / Fille (attention à l'orientation des lignes et des colonnes !!!)

Table de mobilité (données brutes, en milliers)

Destinée en % du total de la catégorie (Ligne ? / Colonne ?)

GSP du fils	GSP du père						
	Agri.	ACCE*	Cadre et P.I.S.	P.I.	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	185 083 ?	0,8	0,4	0,8	0,6	0,6	3,2
ACCE*	59 848 ?	22,8	9,5	8,1	7,5	8,5	10,6
Cadre et PIS	72 866 ?	24,0	48,5	30,8	20,5	12,1	22,1
PI**	99 989 ?	22,5	24,4	31,2	27,2	22,3	23,6
Employé	45 547 ?	8,8	7,5	10,5	15,2	11,8	10,4
Ouvrier	220 200 ?	21,1	9,6	18,7	29,1	44,7	30,1
Ensemble	683 532 ?	1 003 424 100,0	932 296 100,0	994 309 100,0	662 903 100,0	2 633 358 100,0	6 909 822 100,0

Table de mobilité (données brutes, en milliers)

Recrutement en % du total de la catégorie (Ligne ? / Colonne ?)

GSP du fils	GSP du père						
	Agri.	ACCE*	Cadre et PIS	P. I.	Employé	Ouvrier	Ensemble
Agriculteur	82,8	3,6	1,7	3,4	1,7	6,8	223 568 100
ACCE*	8,2	31,2	12,2	11,0	6,8	30,7	731 987 100
Cadre et PIS	72 866 -----?	241 319 -----?	452 462 -----?	306 049 -----?	135 691 -----?	318 791 -----?	1 527 178 100
PI**	6,1	13,8	13,9	19,0	11,1	36,0	1 629 594 100
Employé	6,3	12,3	9,8	14,5	14,0	43,1	718 888 100
Ouvrier	10,6	10,2	4,3	9,0	9,3	56,7	2 078 608 100
Ensemble	9,9	14,5	13,5	14,4	9,6	38,1	100

		catégorie socioprofessionnelle des filles (en %)					
catégorie socioprofessionnelle des mères (en %)	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	8	3	11,2	19,1	33,2	25,5	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1,3	10,1	15,4	28	27,9	17,3	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,3	4,6	41,7	31,6	11,6	10,2	100
Professions intermédiaires	0,1	3,9	29	37,7	19	10,4	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	4,1	14,9	30,2	32,9	17,4	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,9	3,7	7,5	22,4	34,1	31,4	100
Ensemble	1,3	4,4	15,2	27,5	30,0	21,6	100

		catégorie socioprofessionnelle des filles (en %)					
catégorie socioprofessionnelle des mères (en %)	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et professions intellectuelles supérieures	Professions intermédiaires	Employés et ouvriers qualifiés	Employés et ouvriers non qualifiés	Ensemble
Agriculteurs exploitants	8	3	11,2	19,1	33,2	25,5	100
Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1,3	10,1	15,4	28	27,9	17,3	100
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,3	4,6	41,7	31,6	11,6	10,2	100
Professions intermédiaires	0,1	3,9	29	37,7	19	10,4	100
Employés et ouvriers qualifiés	0,6	4,1	14,9	30,2	32,9	17,4	100
Employés et ouvriers non qualifiés	0,9	3,7	7,5	22,4	34,1	31,4	100
Ensemble	1,3	4,4	15,2	27,5	30,0	21,6	100